



Commission économique pour l'Europe**Comité des transports intérieurs****Forum mondial de la sécurité routière****Groupe d'experts chargé d'élaborer un nouvel instrument juridique régissant la circulation des véhicules automatisés****Deuxième session**

Genève, 6 décembre 2021

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour**Ordre du jour provisoire annoté de la deuxième session* ****

Qui se tiendra en ligne ou en présentiel au Palais des Nations, à Genève, le lundi 6 décembre 2021 à partir de 10 heures.

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Points à retenir de la session de septembre 2021 du WP.1.
3. Examen d'un éventuel complément au règlement intérieur.
4. Programme de travail.
5. Activités de fond.
6. Questions diverses.
7. Adoption de la liste des décisions.
8. Prochaine session.
9. Adoption du rapport de la première session.

* Pour des raisons d'économie, les représentants sont priés de se rendre à la session munis de leurs exemplaires de tous les documents pertinents. Avant la session, les documents peuvent être téléchargés à partir du site Web de la Division des transports durables de la CEE (<https://unece.org>). Les versions traduites des documents officiels sont disponibles en accès public sur le Système de diffusion électronique des documents (SEDOC), à l'adresse <http://documents.un.org/>.

** Les représentants sont priés de s'inscrire en ligne à l'adresse <https://indico.un.org/>. Les communications relatives à l'organisation de la session seront envoyées aux représentants dûment inscrits.

À leur arrivée au Palais des Nations, les représentants doivent retirer un badge à la Section de la sécurité et de la sûreté, située au Portail de Pregny (14, avenue de la Paix). En cas de difficulté, ils sont invités à contacter le secrétariat par téléphone (poste 75716 ou 75964). Un plan du Palais des Nations et d'autres renseignements utiles sont disponibles à l'adresse www.unece.org/meetings/practical.htm.



II. Annotations à l'ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour

Le Groupe d'experts sera invité à adopter l'ordre du jour de la session.

Document(s)

ECE/TRANS/WP.1/GE.3/2021/3.

2. Points à retenir de la session de septembre 2021 du WP.1

Le Groupe d'experts souhaitera sans doute être informé par le secrétariat des activités du Forum mondial pour la sécurité routière (WP.1) relatives à la conduite automatisée.

3. Examen d'un éventuel complément au règlement intérieur

Le Groupe d'experts a décidé de reprendre son débat sur la question de savoir si les documents ECE/EX/2/Rev.1, TRANS/WP.1/100/Add.1 et ECE/TRANS/2016/6 (annexe III) répondent à ses besoins ou s'ils doivent être complétés par d'autres dispositions.

Document(s)

(ECE/EX/2/Rev.1, TRANS/WP.1/100/Add.1 et ECE/TRANS/2016/6, annexe III.)

4. Programme de travail

Le Groupe d'experts a convenu de continuer à réfléchir à son programme de travail, conformément au paragraphe 3 b) du document ECE/EX/2/Rev.1.

Document(s)

(ECE/TRANS/2021/6, annexe III.)

5. Activités de fond

Le Groupe d'experts souhaitera sans doute faire le point sur les contributions relatives à la sécurité routière et à la conduite automatisée, s'il y en a, en tenant compte pour cela des Conventions sur la circulation routière de 1949 et de 1968.

6. Questions diverses

Le calendrier des réunions du Groupe d'experts pour l'année 2022 sera présenté.

Le Groupe d'experts voudra peut-être fixer son propre mode de fonctionnement entre les sessions officielles.

Il souhaitera peut-être examiner d'autres questions.

7. Adoption de la liste des décisions

Le secrétariat établira durant la session une liste de décisions. Cette liste sera soumise à l'approbation du Groupe d'experts.

8. Prochaine session

La prochaine session du Groupe d'experts devrait se tenir à Genève le 16 mai 2022 (sous réserve d'un changement).

9. Adoption du rapport de la première session

Le Groupe d'experts adoptera le rapport établi après la première session, tenue en septembre 2021.
